

La reconnaissance du charisme d'une communauté religieuse

Le cas de la Congrégation de Sainte-Croix

André Charron

Volume 17, Number 1, 2009

Les charismes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039501ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039501ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Montréal

ISSN

1188-7109 (print)

1492-1413 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Charron, A. (2009). La reconnaissance du charisme d'une communauté religieuse : le cas de la Congrégation de Sainte-Croix. *Théologiques*, 17(1), 117–137. <https://doi.org/10.7202/039501ar>

Article abstract

In this paper, the Congregation of the Holy-Cross is used to illustrate the charisma of a religious community. Originally biblical, the concept of charisma is here understood through Max Weber's sociology and through the theology of the Vatican II Council which gives it a collective, rather than an individualistic meaning. A source of inspiration, charisma is defined as a talent, an aptitude, an ability or a capacity of action. The charisma of a religious community can be broken down into three elements; a spirituality, mission goals, and the desire to live a communitarian life — however, it is eventually defined by a general mission resulting of a particular vision of the world. This has been recognized and illustrated by an international comity that has studied the congregation from its founding days, and their results are precisely what is presented in this paper.

La reconnaissance du charisme d'une communauté religieuse

Le cas de la Congrégation de Sainte-Croix

André CHARRON*

Théologie et sciences des religions
Université de Montréal

Si la notion de charisme peut être énigmatique, sa perception et son discernement par un groupe et donc sa reconnaissance ne le sont pas moins. Il n'est pas facile, par exemple, pour les membres d'une communauté religieuse d'avoir une idée précise de leur charisme collectif. La conception globale qu'ils s'en font peut être assez similaire, mais chacun est susceptible d'en avoir sa vision, son interprétation et sa formulation propres. C'est pourquoi de telles communautés sentent le besoin de réfléchir sur leur charisme collectif, d'en ressaisir les éléments essentiels, d'en examiner la pertinence et le potentiel, particulièrement en période de changement, et de le réexprimer dans un énoncé acceptable pour l'ensemble de leurs membres et intelligible pour leurs interlocuteurs.

Je me propose d'étudier ici la question de l'identification du charisme d'une communauté religieuse internationale. J'en illustrerai la problématique à partir du cas type de la Congrégation de Sainte-Croix, institut de vie consacrée fondé en France de 1837 à 1840 et qui œuvre maintenant dans dix-huit pays, dont le Canada depuis 1847. La Congrégation vient en effet de se livrer à un tel exercice, qui poursuivait un triple objectif : engager un retour aux sources spirituelles de la Congrégation à l'occasion de la béatification de son fondateur Basile Moreau en septembre 2007, aider ses membres

* André Charron c.s.c est professeur honoraire de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal. Ses recherches ont porté sur l'acte de foi, l'athéisme, la critique de la religion, l'Église, la praxéologie pastorale, l'évangélisation, la paroisse, la théologie de la vie religieuse. Il est membre du Comité international de la Congrégation de Sainte-Croix sur la vie consacrée.

actuels à clarifier leur identité religieuse, favoriser la formation d'une relève susceptible de s'inscrire de manière dynamique dans cette tradition particulière. Un comité international de dix pères et frères a entrepris, à l'automne 2005, la production d'un précis sur le charisme de Sainte-Croix tel qu'il s'est élaboré au moment de la fondation de l'Association de Sainte-Croix, qu'il a été mis en œuvre du vivant de Basile Moreau et qu'il s'est actualisé de manière diversifiée jusqu'à nos jours. Pour mieux cerner ce charisme particulier, ce comité dont je fais partie a d'abord commandé douze brèves études sur le sujet à autant de religieux et de religieuses reconnus pour leur compétence sur les origines et l'histoire de Sainte-Croix. Cette documentation variée, d'articles de styles et de genres différents, a fourni nombre d'indications qui, avec l'apport des connaissances des membres du comité, ont permis la rédaction d'un document intitulé provisoirement « Le charisme de Sainte-Croix ». Présenté d'abord à la consultation des communautés locales durant trois mois, le document a finalement été discuté puis adopté en chapitre général à l'automne 2006.

Je propose ci-après un retour sur ce parcours et sur son résultat. Après avoir précisé la manière dont le groupe a abordé la notion de charisme, puis cerné les composantes entrant dans la définition du charisme d'un institut de vie consacrée, je résume la démarche suivie et je présente la formulation succincte adoptée pour exprimer le charisme de Sainte-Croix ; je déploie ensuite les principales composantes de ce charisme ; je montre comment concrètement l'adaptation et la créativité ont illustré la continuité du charisme au cours de l'histoire ; je conclus en évoquant brièvement l'actualité de ce charisme dans les contextes d'aujourd'hui.

1. La notion de charisme

Le mot « charisme » est d'origine biblique. Il aurait été forgé, semble-t-il, par l'apôtre Paul dans ses écrits, notamment ceux destinés aux communautés chrétiennes de Corinthe et de Rome. Il évoque un don de l'Esprit dispensé à l'endroit d'un individu pour le bien de la communauté. L'emploi technique du terme *charisma* ne se retrouve ni dans les évangiles ni dans *Les Actes des apôtres* ; on ne peut cependant pas déduire d'une telle absence que l'Esprit ne se manifestait que dans les communautés auxquelles Paul s'adresse. Dans les lettres de ce dernier, les charismes nommément identifiés sont variés. Ils désignent soit le don fondamental de la vocation chrétienne, soit des états de vie comme le mariage ou le célibat, soit des dons manifestes et spectaculaires comme une sagesse, une science, le parler en

langues, le pouvoir de faire des guérisons ou celui de faire des miracles, soit des offices concernant la vie des communautés telles la fonction d'apôtre, celles de prophète ou d'enseignant, ou encore de l'un ou l'autre des ministères ordonnés¹.

Puisant à la terminologie du christianisme des premiers siècles, Max Weber a relancé, en sociologie, le concept de charisme. Il appelle charisme « la qualité extraordinaire d'un personnage » doué de forces exceptionnelles, ou considéré comme envoyé par Dieu ou encore comme un exemple, et qui en conséquence est considéré comme un chef. C'est, selon lui, la reconnaissance de l'autorité de ce chef par ses adeptes qui détermine la validité empirique, la force, du charisme (Weber 1971, 249). L'expression de ce don personnel légitime un mode de domination d'influence ou de pouvoir à caractère charismatique, qui institue ses propres normes en dehors de toute institution ou de toute règle établie, à côté d'un mode de domination à caractère rationnel fondé sur des règles légales ou bureaucratiques et à côté d'un mode de domination à caractère traditionnel reposant sur des dispositions transmises par le temps ou sur l'expérience acquise du dirigeant. Weber utilise le charisme comme concept de sociologie politique, mais il tente de lui donner une signification plus générale pour en faire « une catégorie capable de définir la situation où un être d'exception réussit, en vertu de ses qualités, à susciter autour de lui des adeptes ou des zélateurs de la cause ou de la doctrine dont il est l'initiateur » (Freund 1976, 391).

Weber fait encore du charisme une catégorie de sa sociologie de la religion en distinguant le charisme personnel prophétique du charisme de fonction. Selon cette approche, le charisme personnel par excellence est celui du prophète et il est voué au laïc; le prêtre, lui, est doué d'un charisme de fonction très réglementé par l'institution. Pour Weber, le type du prophète hors normes et le type du prêtre représentant d'une tradition seraient antinomiques: « De là cette tension que l'on constate partout entre les prophètes et leurs adeptes d'une part, et les représentants de la tradition sacerdotale de l'autre » (Weber 1971, 480).

D'autres sociologues se sont inspirés de la théorie wébérienne pour étudier un troisième cas, similaire mais différent, celui du charisme personnel d'un fondateur d'ordre religieux. Je pense notamment ici à Jean Séguy (1982) qui tire parti de la théorie wébérienne pour situer le charisme

1. Wambacq (1975) est frappé de l'imprécision du terme de charisme dans la littérature et il déplore son manque de définition exacte. Pour remédier à cette lacune, il examine les dix-sept textes de la bible où ce vocable figure.

d'une personne comme Louis-Marie Grignon de Montfort, à la fois prêtre et fondateur des Montfortains. Montfort a fait preuve d'élan prophétiques au risque d'excentricités et même d'ambiguïtés notables, tout en étant porteur d'un charisme de fonction. Il a aussi fait preuve d'autorité personnelle, de don de persuasion, d'enthousiasme communicable. Weber admettait d'ailleurs la possibilité de trouver un charisme personnel chez le prêtre : « À vrai dire, la charge de prêtre peut être alliée à un charisme personnel. Mais, même en ce cas, le prêtre reste légitimé par sa charge de membre d'une entreprise sociétisée de salut, tandis que le prophète [...] agit purement et simplement en vertu d'un don personnel » (1971, 464). Le problème pour Weber concernait essentiellement la légitimation de l'autorité du prêtre. Séguéy formule cet enjeu comme suit : un prêtre peut se réclamer d'un charisme personnel, « mais c'est à condition de subordonner ce don à son charisme de fonction, seul légitimateur institutionnel en fin de compte » (1982, 7).

Comparé à la situation des prêtres fondateurs d'ordre religieux, l'idéal-type wébérien correspond à la situation de Basile Moreau. On peut certes parler de charisme à son propos. Forte personnalité, de nature ardente et entreprenante, il a suscité des regroupements de zéloteurs pour la cause dont il fut l'initiateur ; son appel au zèle est d'ailleurs un thème récurrent de ses entretiens. Prêtre, son charisme personnel de type prophétique l'a amené à fonder l'Association de Sainte-Croix, communauté tripartite de prêtres, de frères et de sœurs — quant aux sœurs, ce fut contre la volonté de son évêque, Mgr Bouvier — qu'il a lancés avec audace comme ouvriers du renouveau catholique en son pays et encore à la rescousse des Églises de pays lointains. Mais dix-sept ans après la fondation, la structure et les constitutions de son institut ont été modifiées par le pape lors de l'approbation officielle de manière à ce que les sœurs deviennent une congrégation distincte de la congrégation des hommes. Le fondateur, qui tenait à ce que son institut reçoive l'approbation romaine, assumait cette décision dans un acte de subordination exemplaire.

Beaucoup d'éléments de la position wébérienne sont éclairants pour notre cas : la qualité extraordinaire du fondateur, le don de type prophétique, la reconnaissance par les disciples, la gestion prudente de son charisme par le fondateur, la tension avec la hiérarchie, la subordination en dernière instance envers l'autorité de l'Église. Mais tout n'est pas dit par la sociologie. La théologie indique incidemment qu'il n'y a pas d'opposition entre le charisme du prophète et celui du ministère presbytéral mais bien

plutôt distinction, et alors compatibilité chez un même individu ou complémentarité chez plusieurs individus². Ce n'est pas notre propos ici de traiter davantage cette question du rapport entre le charisme et l'institution. Disons toutefois qu'il y a d'autres référents pour le faire. Par exemple, les religieux se situent dans la fonction prophétique de la mission de l'Église par leur engagement radical, par leur témoignage et par la libre mouvance de leurs charismes, tandis que les prêtres, en leur ministère de présidence, se situent dans la fonction hodégétique ou de conduite de la communauté chrétienne pour en exercer la gouverne, la direction et l'organisation. De plus, la théorie de Weber n'est pas opérationnelle pour traiter des religieux comme tels ni de la vie religieuse³. Car les religieux en tant que tels ne sont ni clercs ni laïcs : leur état de vie est spécifique, celui de la vie consacrée⁴. Enfin, nous cherchons à établir non pas tellement le charisme du fondateur mais plutôt le charisme de la fondation qui a perduré. Or, ce charisme n'est pas que personnel. Il a été transmis à la communauté. Il est collectif. Et si l'on en vient à parler du charisme de l'institut, ce n'est pas au sens wébérien d'un charisme institutionnel de fonction qui aurait perdu sa dynamique prophétique pour une rationalisation administrative, mais au sens d'un charisme d'inspiration d'une communauté de personnes qui est à la fois projet de vie et engagement apostolique.

C'est nettement le développement théologique commencé au concile Vatican II qui nous met sur la piste du charisme collectif des communautés ou instituts de vie religieuse. De manière générale, le concile affirme dans *Lumen Gentium* § 12 la fonction prophétique du peuple de Dieu et le rôle de l'Esprit qui, selon *1 Corinthiens* 12,11, répartit ses dons à son gré en chacun, lesquels rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au bien commun. Concernant la vie religieuse, le concile

-
2. Déjà Y. Congar, dans sa théologie du laïcat au milieu du vingtième siècle qui redonnait pourtant leur place aux charismes dans l'Église peuple de Dieu, faisait remarquer que, dans le Nouveau Testament, il n'y a pas de ministère hiérarchique sans charismes (voir Congar 1954, 478).
 3. Je suis du même avis en cela que K. Talin. « Ces sociologies [Durkheim, Weber] sont très opérationnelles pour définir les laïcs ou les prêtres, car la césure entre eux est nette. En revanche, elles s'avèrent difficilement applicables à la vie religieuse parce que celle-ci ne peut pas être intégrée à l'intérieur de ce schème sociologique dichotomique » (2005, 28).
 4. Constitution du Concile Vatican II *Lumen Gentium*, § 43, 44, 45. L'exhortation post-synodale *Vita consecrata* § 31 dira de même et confirmera au § 60 : « De par sa nature, la vie consacrée n'est ni laïque ni cléricale. [...] Elle a une valeur spécifique, indépendante du ministère sacré » (voir aussi Charron 2004, 23-28).

prône dans *Perfectae Caritatis* le retour à l'inspiration originelle des instituts puis stipule :

Le bien même de l'Église demande que les instituts aient leur caractère et leur fonction propres. C'est pourquoi on mettra en pleine lumière et on maintiendra fidèlement l'esprit des fondateurs et leurs intentions spécifiques, de même que les saines traditions, l'ensemble constituant le patrimoine de chaque institut. (§ 2)

Au numéro 8 du même décret, le concile déclare que les instituts de vie religieuse « sont pourvus de dons différents selon la grâce qui leur a été donnée » ; il cite en référence *Romains* 12,5-8 et *1 Corinthiens* 12,4, appliquant les expressions pauliniennes qui contiennent le terme de *charisma* et servent de fondement à la théologie des charismes. Il y a là, de la part du concile, un développement de sens, du charisme personnel au charisme collectif, qui n'était pas présent dans les écrits originels de Paul. Le bibliste A. Vanhoye écrit très justement : « le concept de charisme passe ainsi d'un sens individuel (1 Co 12,7-10) à un sens communautaire et acquiert la possibilité d'une durée indéfinie, liée à l'institution » (1992, 149).

L'exhortation apostolique *Evangelica testificatio* de Paul VI rappelle l'insistance du concile sur l'obligation des religieux d'être fidèles au charisme des fondateurs. C'est là que se ressourcent le dynamisme propre à chaque famille religieuse. L'appel de Dieu commande des orientations constantes. « Aussi faut-il réanimer sans cesse les formes extérieures par cet élan intérieur » (1971, § 11-§ 12). L'exhortation post-synodale *Vita consecrata* de Jean-Paul II (1996) identifie les charismes comme suit : « les multiples charismes des divers instituts sont donnés par l'Esprit-Saint, en vue du bien du Corps mystique tout entier, à l'édification duquel ils doivent servir » (§ 47). Elle rappelle que, dans la « suite du Christ » (*sequela Christi*) particulière qu'est la vie consacrée, il est demandé « d'être fidèle au charisme fondateur et au patrimoine spirituel ensuite constitué dans chaque institut » (§ 36), « d'être fidèle à l'inspiration des origines » (§ 37), « d'affermir l'adhésion au charisme et à la mission de l'institut » (§ 65). Les chapitres de chaque institut doivent discerner les modalités qui conviennent pour comprendre et actualiser, dans les différentes situations historiques et culturelles, son charisme et son patrimoine spirituel propres (§ 42).

Notre comité est arrivé à faire consensus sur la notion du charisme en cause. Le charisme est un don de l'Esprit accordé à une personne ou à une communauté en vue du bien de tous et pour la construction de l'Église. Il est une force d'inspiration ressentie comme un appel, un dynamisme

d'engagement qui mobilise. Il a quelque chose d'une vision à réaliser : il réfère à une perception propre de la figure de Jésus ou d'un angle particulier de l'Évangile⁵. Il est alors une aptitude, une disposition, un talent, une habileté, voire une capacité concrète d'agir ou de témoigner.

Le charisme d'une communauté lui est propre. Il lui est spécifique ; ce qui ne veut pas dire qu'il lui est exclusif, qu'il est nécessairement unique. Une communauté n'a pas le monopole d'un charisme. Des communautés religieuses peuvent avoir des charismes semblables avec, certes, quelques traits d'application, de sensibilité ou d'histoire particuliers : elles sont alors de la même espèce et, en cela, distinctes d'autres espèces. Toutefois ce charisme d'une communauté lui est propre, il lui appartient, il est de sa personnalité. Il se reconnaît à des caractéristiques. Il signale la différence et la complémentarité.

Comment donc cerner le charisme d'une communauté ? Qu'est-ce qui entre dans la définition de ce charisme ? Un ensemble d'éléments contribue à la configuration du charisme d'une communauté religieuse. Le comité a adopté la position généralement convenue, somme toute, malgré la diversité des représentations d'une référence à l'autre. Cette position est que le charisme d'une communauté se compose de trois éléments : une spiritualité, une mission, un projet de vie communautaire. Ces trois composantes se trouvent déjà indiquées dans l'importante déclaration finale du congrès de l'Union des supérieurs généraux tenu à Rome en 1993 :

Chaque institut surgit par impulsion charismatique de l'Esprit offerte aux fondateurs et transmise par ceux-ci à leurs disciples. Le charisme implique un mode spécifique d'être, une mission et une spiritualité spécifiques, un style de vie fraternelle et une structure de l'institut, au service de la mission ecclésiale. Ce don de l'Esprit est une impulsion dynamique et il se développe continuellement en harmonie avec le Corps du Christ en croissante perpétuelle ; il est confié à l'institut pour être vécu, interprété, rendu fécond et témoigné en communion avec l'Église dans les différents contextes culturels. (Union des supérieurs généraux 1994, 270)

5. L. Boisvert, qui a fait l'examen du charisme chez un certain nombre de fondateurs, nous fournit cette indication judicieuse. Les fondateurs donnent corps à une certaine perception de l'Évangile, écrit-il. « Il y a un certain visage évangélique transmis de la fondatrice aux membres. Il constitue l'élément fondamental du charisme sur lequel les autres s'articulent. [...] La figure évangélique à l'origine d'un institut se révèle comme une expérience de l'Esprit transmise aux disciples » (2004, 13-14).

On retrouve quelque chose de semblable dans le *Document de travail* préparatoire au Synode des évêques sur la vie consacrée: « Chaque charisme comporte une façon particulière de vivre avec fidélité et intensité les conseils évangéliques, un style particulier et concret de vie spirituelle, une forme déterminée d’apostolat, une expérience caractéristique de vie communautaire⁶ ». Bruno Chenu parle du « charisme de la vie consacrée dans sa triple réalité d’expérience spirituelle, de choix missionnaire et de réalisation communautaire », ce qu’il dit plus loin autrement: « le charisme de congrégation a les trois facettes d’une saisie particulière du mystère du Christ (spiritualité), d’un axe spécifique d’apostolat (mission) et d’un style original de communauté (communion) » (2000, 22). Laurent Boisvert a une position assez voisine (2004, *passim*).

2. La reconnaissance et la formulation du charisme de Sainte-Croix

Le comité voulait rendre compte au mieux du charisme de Sainte-Croix et de la prise en considération de ses composantes dans un texte substantiel mais relativement court. Il voulait notamment arriver à formuler le charisme lui-même en une phrase simple et concise. Une phrase qui tient en elle-même, que tous et chacun pourront aisément retenir. Un des collègues consultés opinait que ce serait là une réduction malvenue, dissociant l’indissociable. Néanmoins le comité a tenu à identifier le charisme en une formule succincte. Mais il se trouvait devant plusieurs options possibles. L’histoire de Sainte-Croix et les écrits du père Moreau sont assez riches pour offrir plusieurs indices qu’il faut savoir interpréter. Quand on dit entreprendre de définir le charisme, il s’agit en fait de savoir le reconnaître dans l’inspiration de la fondation, dans sa mise en place lors des décennies d’origine et dans sa durée par la suite.

Par quelle composante arriver à définir en quelques mots le charisme de Sainte-Croix? Serait-ce par une composante prédominante? Allons-nous le définir par le projet de vie communautaire: une association faite de trois sociétés — prêtres, frères et sœurs — fondées ensemble, telle une communauté tripartite à nulle autre pareille? Par la spiritualité: l’union, thème

6. Document de travail § 16, paru en 1992, cité dans B. Delisy (2005, 236) dont la thèse porte sur les relations des religieux avec leurs associés laïcs et le possible partage de leur charisme. Plusieurs auteurs, identifiant les trois éléments du charisme — spiritualité, mission, projet de vie communautaire —, admettent qu’au moins deux éléments peuvent être partagés, la spiritualité et la mission; d’autres limitent la possibilité à un axe de la mission.

récurrent de Moreau ? Ou la dévotion à la croix, thème second mais qui fournit la devise de la communauté ? Par la mission : le salut des âmes, sans doute trop générique ? Ou l'éducation, certes trop reliée à un secteur particulier d'activité, si important soit-il ? Ainsi que le suggéraient des études qu'il avait commandées, le comité a privilégié la mission d'envoi dans l'Église et dans le monde comme élément primordial, à l'instar de la plupart des communautés religieuses dites apostoliques fondées pour construire quelque chose, transformer la réalité, faire avancer le Règne de Dieu. Le père Moreau n'a pas fondé sa communauté pour elle-même, ni pour la complaisance de ses membres à vivre la vie consacrée, ni même pour seulement témoigner de l'union fraternelle comme signe du Règne de Dieu. Tout y est pour répondre à des besoins. Tout y est en vue de la mission. Le charisme est en vue de la mission depuis l'Écriture et l'Église primitive, comme le ministère d'ailleurs. La proposition de l'Union des supérieurs généraux déjà considérée mettait aussi sur cette piste : le charisme, impliquant ses composantes, est au service de la mission ecclésiale. Voici une seconde référence au même organisme sur les charismes collectifs à l'intérieur de la vie consacrée. « Dans le moment actuel de l'Église, toutes les formes de vie consacrée reconnaissent que leur raison d'être se traduit par leur action, leur passion et leur témoignage de la mission de l'Esprit dans une perspective particulière qui leur a été accordée⁷ ». Après avoir parlé de la forme de la vie contemplative comme mission de témoignage⁸, il parle de la forme de la vie consacrée apostolique : « La vie consacrée apostolique reconnaît que l'action et la passion communautaire pour le Royaume appartiennent à son être propre et pour cela se sent appelée et habilitée pour vivre l'unité de vie que Jésus a vécue sans dichotomies » (1994, 21).

Mais attention, il y a encore des écueils à affronter ! Selon nos guides de référence sur cette notion⁹, le charisme se distingue de ses composantes. Le charisme se distingue de la spiritualité bien qu'entre les deux existe un

7. Il s'agit du même document conclusif déjà cité en sa seconde partie, intitulée « Une synthèse théologique », écrite par le père José Cristo Rey Garcia Paredes, approuvée par l'Assemblée de l'Union, Rome (1994, 20).

8. Je fais remarquer que cela permet de faire comprendre que la mission n'est pas seulement ce qu'il est convenu d'appeler l'apostolat. En ce sens, « la vie consacrée elle-même devient une mission » (*Vita consecrata* §72), et un style de vie évangélique poursuivi ensemble est déjà un témoignage important. Toutefois le père Moreau a voulu aussi rassembler des « ouvriers évangéliques ».

9. Notamment Boisvert (2004, 7s. et *passim*) ; voir aussi Union des supérieurs généraux (2000), où plusieurs conférenciers en discutent lors de l'assemblée générale.

rapport vital. Le charisme se distingue aussi du projet de vie comme des champs apostoliques de la mission bien qu'ils en soient des éléments essentiels. Boisvert soutient encore que le plus fondamental des éléments constitutifs du charisme est la vision¹⁰, laquelle correspond à la perception de l'Évangile sous un angle particulier. Il s'agit de l'intuition spirituelle de la mission au sens global, distincte des axes apostoliques par lesquels, entre autres, se réalise cette mission d'ensemble.

Le comité a reconnu que le père Moreau a puisé le charisme de fondation dans sa perception de Jésus sauveur, libérateur, et dans la vision de sa Bonne Nouvelle du Règne de Dieu qui promet l'humanité à son accomplissement. Jésus sauveur est l'artisan du Règne de Dieu, rendant toutes choses nouvelles selon l'intention de Dieu, pour le conduire au Royaume définitif. La phrase-clé que nous avons reproduite d'un des sermons du père Moreau dit merveilleusement son intuition à ce sujet : « Une fois Jésus connu et aimé dans le monde, tout s'y renouvellerait ; la lumière de l'Évangile dissiperait les ténèbres du siècle ; sa morale en réglerait les mœurs, la justice règnerait ». Le zèle du fondateur pour le Règne de Dieu est capital. Professeur d'Écriture sainte, il a une idée juste de ce que cela représente : la reconstruction du monde selon l'intention de Dieu. Ce qui est plutôt novateur au XIX^e siècle. Ainsi, soutenons-nous, le charisme de Sainte-Croix, telle une énergie mobilisatrice, est l'aptitude ou l'habileté qui fera en sorte de donner corps à cette vision particulière de l'Évangile puisée à cette perception propre de la figure de Jésus. Et cette vision concerne un monde bien concret, celui de l'époque.

Basile Moreau est ordonné prêtre du diocèse du Mans, en France, en 1821. En ce siècle qui suit la Révolution française, il constate les effets des bouleversements révolutionnaires et des changements sociaux. Il connaît les hostilités parfois violentes contre la religion et contre l'Église, la montée du laïcisme et une déchristianisation de grande envergure. Il se veut présent à une société qui se cherche. Il se sent appelé à la restauration de la foi chrétienne et, par là, à la régénération de la société. En 1835, il regroupe de jeunes prêtres sous le nom de « Prêtres auxiliaires » pour la prédication de missions et de retraites dans les paroisses en ce contexte troublé. La même année, il accepte de prendre la direction d'un institut de frères enseignants fondé quelques années plus tôt. Pour assurer une collaboration permanente entre les deux groupes, il les unit en 1837 et les installe dans un petit

10. D'autres auteurs insistent sur la vision au cœur du charisme : A. Ducharme (1980) ; Y. La Fontaine (1981).

domaine situé dans la commune de Sainte-Croix en banlieue de la ville du Mans. Il leur précise la mission commune d'éduquer la jeunesse et d'évangéliser les campagnes. Dès l'année suivante, il accueille quelques femmes et leur donne une règle de vie ; elles deviendront les premières sœurs destinées bientôt à l'éducation. En 1840, il complète son plan de l'Association de Sainte-Croix : une même et unique congrégation de vie religieuse composée de trois sociétés, les Pères, les Frères et les Sœurs de Sainte-Croix, dans laquelle il prononce lui-même ses vœux. Fort de ce moyen, il est prêt à tout entreprendre pour conduire ses contemporains à Jésus Christ. Il fait participer ses religieux à l'œuvre du renouveau catholique. Il pousse l'audace jusqu'à répondre à un éventail très large de besoins de l'Église et de la société : écoles, collèges, retraites, services des pauvres et notamment des enfants abandonnés, orphelinat, missions à l'étranger.

Le comité a donc pris en compte l'histoire de la fondation (Moreau 1942 ; Catta et Catta 1950 ; Lalande 1989). Il en est venu enfin à rédiger la formulation même du charisme, formulation qui l'atteste et le résume, dans les termes les plus proches possibles du langage du père Moreau et de ses religieux. Au bout d'un temps de délibération, nous avons été unanimes à arrêter la formulation suivante : « *Le charisme des religieux de Sainte-Croix est de renouveler la foi chrétienne, de régénérer la société, de faire advenir des temps meilleurs, en réponse aux besoins pressants de l'Église et de la société*¹¹ ».

Nous avons dû évaluer l'expression « restaurer la foi chrétienne », qui est celle du siècle de la fondation. « Restaurer » peut vouloir dire « réinstaurer », ou même « instaurer », et se rapprocher du sens d'*Éphésiens* 1,10 selon la traduction latine de la Vulgate : « *Omnia instaurare in Christo* »

11. Le document complet intitulé « Le charisme de Sainte-Croix, une spiritualité, une mission, un projet de vie communautaire » est publié dans l'ouvrage *Le bienheureux Basile Moreau fondateur des congrégations de Sainte-Croix* (2007, 71-80 ; citation p. 72). La mention de congrégations au pluriel requiert une note historique. Dix-sept ans après la fondation de l'Association de Sainte-Croix, Rome approuve en 1857 les constitutions des hommes sous l'entité de la Congrégation de Sainte-Croix constituée de la société des pères et de la société des frères. Rome exige une structure à part pour la société des sœurs et approuve leurs constitutions en 1867 sous le nom de Marianites de Sainte-Croix. Dès 1869, la province des Marianites de l'Indiana acquiert son autonomie pour devenir la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix. En 1883, les Marianites du Canada deviennent la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. La Famille de Sainte-Croix comprend donc maintenant quatre congrégations ; elles ont le même charisme, se reconnaissent les liens de parenté spirituelle et missionnaire, tiennent des sessions et ont des concertations au niveau du leadership.

(« Tout instaurer dans le Christ »). Ce verset est maintenant traduit à partir de l'original grec : « Tout récapituler dans le Christ », tout reprendre sous la tête du Christ, ou en français contemporain : « Tout mettre sous un seul chef, le Christ ». Mais enfin, « restaurer » est un terme trop marqué par la restauration politico-religieuse identifiée à une reconquête du passé ou à un retour en arrière. Nous avons ensuite jonglé avec le terme « renouveler ». « Renouveler la foi » est une formulation qui ne va pas sans équivoque en français alors qu'elle se dit plutôt bien en d'autres langues. Malgré une certaine insatisfaction nous avons convenu que c'est encore le meilleur terme en l'occurrence. Il fut accepté par voie de consensus.

« Renouveler la foi » peut, du reste, avoir plusieurs équivalents, plus à-propos ou mieux adaptés aux circonstances : revitaliser, régénérer, réveiller la foi, faire œuvre de renouveau chrétien, effectuer la nouvelle évangélisation (à culture nouvelle, évangélisation nouvelle), accompagner le cheminement des croyants, former de nouvelles générations de chrétiens, favoriser une réappropriation intelligente de la proposition chrétienne, traduire les représentations des croyances dans les mots d'aujourd'hui, insérer le ferment évangélique dans les situations de conflit, de misère, d'injustice, d'exclusion.

« Régénérer la société » est un autre volet du charisme, autre expression tirée des écrits du père Moreau. Refaire le monde, voire le transformer du dedans, rendre neuve l'humanité, améliorer la vie citoyenne, dirait-on aujourd'hui, en intervenant dans les enjeux de la cité terrestre, pour faire advenir des temps meilleurs dans de nombreux domaines : éducatif, social, moral, humanitaire.

Aussi bien dans la société civile que dans l'Église, l'aptitude à l'engagement suppose une bonne observation à l'affût des besoins pressants qui sont à discerner. L'attention aux besoins et leur analyse paraissent être un leitmotiv chez Moreau et il le transmet à ses disciples. Évoquant « la grâce de la fondation », Graziella Lalande résume bien pourquoi la fondation de l'Œuvre de Sainte-Croix — l'ensemble érigé au Mans qui, avec les années, va essaimer en diverses parties du monde — apparaît si impérieuse au père Moreau au moment où il en pose les premières pierres :

La société française a besoin, à tous les niveaux, d'un nouvel influx de vitalité chrétienne ; l'Église de France a besoin d'un nouveau souffle pour entrer dans l'ère ouverte par la Révolution et y annoncer adéquatement l'Évangile. Ce sera la mission de Sainte-Croix de contribuer à faire advenir cette nouveauté. Ce sera son œuvre de préparer et de former des hommes et des femmes qui en seront les artisans ; son œuvre aussi de créer les instruments que réclame cette option pour l'avenir. (Lalande 1989, 75-76)

Ce « charisme de fondation », Basile Moreau le vivait lui-même avec ardeur et il l'inculquait sans cesse aux siens. Tout en même temps, on peut attribuer au « charisme du fondateur » ce qui lui était plus personnel : son talent de rassembleur, son sens de l'urgence, son audace à tout entreprendre non sans risques, sa prédilection pour les entreprises ardues, sa détermination à donner suite particulièrement dans les situations difficiles.

3. La spiritualité

Le document mis au point par le comité illustre ensuite une à une les grandes composantes relatives au charisme de Sainte-Croix. Je ne les évoquerai que brièvement. Ce charisme, en effet, s'enracine dans une spiritualité, il se manifeste dans une mission, c'est-à-dire des axes d'apostolat, et il implique un projet de vie communautaire, c'est-à-dire un style original de communauté.

La spiritualité reçue du fondateur et communiquée aux membres n'est pas d'une école bien déterminée et elle ne fait pas école non plus. Elle nous apparaît comme une combinaison d'influences diverses dont celles de l'École française, de l'École ignatienne, des Trappistes. En outre, j'estime personnellement que le père Moreau est très influencé par son accès direct au Nouveau Testament grâce à sa tâche d'enseignant en ce domaine et que la figure de Jésus est centrale chez lui. Sur la base des études que le comité avait commandées et de l'apport de deux de ses membres bien au fait de la spiritualité dans notre congrégation, la rédaction du document sur le charisme a fait ressortir, d'un commun accord, quatre piliers de la spiritualité singulière de Sainte-Croix.

Le premier pilier est la configuration à Jésus, fortement et souvent proposée, certes dans un langage du XIX^e siècle. C'est une version de la *sequela Jesu Christi*, de la marche à la suite de Jésus, radicale et totale. Cent cinquante ans avant l'exhortation *Vita consecrata*, Basile Moreau met la marche radicale à la suite de Jésus au cœur de la vie religieuse en Sainte-Croix. Il ne s'agit pas seulement d'imiter Jésus mais de tâcher de reproduire sa manière d'être et son action, lui qui se déplaçait auprès des gens de toutes conditions.

Le second pilier, celui de la dévotion à la Providence, rappelle l'attention à la présence et à l'activité prévenante de Dieu et, en retour, notre pleine coopération à ce qu'il nous manifeste de ses desseins. Le fondateur a une disponibilité inconditionnelle envers les signes de la volonté de Dieu et il invite à ne rien refuser quand tout semble indiquer un dessein de la

Providence. Ce n'est jamais simple d'interpréter le thème de la Providence du langage d'autrefois dans le langage de la théologie contemporaine.

Le troisième pilier est celui de la croix. Ce ne sont pas tous les spécialistes qui en font un pilier caractéristique de notre spiritualité propre. De fait, ce thème est peu présent du moins au début de la fondation. La Congrégation de Sainte-Croix n'a pas été fondée pour la promotion d'une spiritualité de la croix, contrairement à ce que des étrangers pourraient penser étant donné son nom. *Congregatio a Santa Cruce* indique un lieu d'origine. Le nom de Sainte-Croix est celui du lieu de sa première installation, la commune de Sainte-Croix en banlieue de la ville du Mans en France. Mais les difficultés rencontrées dans différentes missions, les épreuves de la communauté et le chemin de croix intérieur qu'a dû subir Basile Moreau l'invitent à proposer l'imitation du divin crucifié, l'amour du Serviteur souffrant qui est allé au bout de ses engagements. Notre spiritualité n'a cependant rien d'un dolorisme de commande. Jésus est mort d'une mort violente en conséquence de ses engagements et sans l'avoir désiré. La croix est, dès lors, devenue signe de libération et d'espérance. D'où la devise donnée à la congrégation : *Crux ave, spes unica* (« Salut, ô croix, [notre] unique espérance »).

Enfin l'esprit d'union est le quatrième pilier. L'union entre les membres de Sainte-Croix est voulue à l'exemple de l'union au sein de la Sainte Famille de Nazareth, véritable mystique ayant inspiré la fondation des trois sociétés en une même association de vie religieuse. Cette « union des cœurs », selon les termes de Moreau, est fondée sur l'union intime de chacun à Jésus : « Comme les membres sont articulés organiquement dans un même corps, comme les sarments sont attachés à la même vigne et partagent la même sève, ainsi les religieux sont-ils unis en Jésus et par lui unis entre eux¹² ».

Ces éléments de spiritualité peuvent donc nourrir l'exercice du charisme chez les religieux, d'autant qu'ils leur proposent d'agir à l'exemple de Jésus Christ, unis qu'ils sont à lui et entre eux comme les sarments à la vigne, engagés pour les œuvres de la foi et pour la rénovation du monde selon l'attention aux desseins de la Providence et selon la vision du Règne de Dieu à édifier.

12. Thème récurrent des écrits du fondateur, cité dans le document « Le charisme de Sainte-Croix [...] », dans l'ouvrage *Le bienheureux Basile Moreau, fondateur des congrégations de Sainte-Croix* (2007, 75-76).

4. Les axes de la mission

Les champs apostoliques de la mission particuliers à Sainte-Croix sont déterminés par les axes dans lesquels les engagements, les œuvres et les services ont été choisis puis établis. Les premières constitutions des pères et frères le précisent : ce sont d'une part l'évangélisation ou la prédication dans les campagnes et dans les missions étrangères, et d'autre part l'instruction et l'éducation chrétienne des jeunes avec un souci particulier pour les enfants pauvres et abandonnés. Du côté des sœurs, c'est aussi d'instruire et d'éduquer la jeunesse, de fonder et de diriger des écoles, des pensionnats, des ouvroirs, des asiles. C'est en ces axes, l'évangélisation et l'éducation, que le charisme s'est principalement exprimé jusqu'à l'époque contemporaine.

De fait, l'analyse des besoins a amené les membres de la Congrégation à travailler dans des champs très variés au cours de l'histoire. Les pôles de cohésion cependant ont toujours été l'évangélisation et l'éducation, où que nous soyons, même quand nous œuvrons dans des institutions autres que les nôtres. Ce sont d'ailleurs des concepts qui ont pris de l'extension à la faveur des chapitres généraux : nous nous identifions volontiers comme des éducateurs de la foi ; l'évangélisation centrée sur l'édification du Règne de Dieu comprend non seulement le rapport à Dieu mais aussi les œuvres sociales, les services humanitaires et ce que nous appelons l'option pour les pauvres de même que son corollaire, la promotion de la justice.

5. Le projet de vie communautaire

Ce charisme de renouveau chrétien s'incarne aussi dans un projet de vie communautaire, un projet de vie et de travail en commun qui veut anticiper la réconciliation, la collaboration puis la communion souhaitées entre les humains. Il est signe d'amour et d'unité dans un monde de division. Ce projet de vie communautaire est en soi spécifique. Car alors que quelques communautés ont connu dans leur développement historique trois branches de religieux, le fondateur de Sainte-Croix a l'exclusivité de les avoir voulues et fondées ensemble comme parties prenantes d'une même communauté tripartite de pères, de frères et de sœurs. Basile Moreau nomme effectivement les supérieurs particuliers de chacune des trois sociétés des pères, des frères et des sœurs le 20 août 1840 et il réunit les conseils de ces trois sociétés en chapitre qu'il préside le 22 août 1840 : le plan de l'Association de Sainte-Croix est enfin réalisé.

La nouveauté fut aussi de fonder les trois sociétés sur un pied d'égalité. C'est là encore ce qui distingue Sainte-Croix des autres communautés religieuses à plusieurs branches où les frères et les sœurs ne sont jamais sur un pied d'égalité avec les pères. Bien sûr, notre histoire concrète n'est pas sans tensions à cet égard, mais les structures, les idéaux et les accords fondamentaux sont là. Le père Moreau avait mis en place les assemblées générales et les chapitres, encourageant et garantissant la collégialité et la coresponsabilité, alors que l'Église fonctionnait encore selon le modèle pyramidal et la domination du cléricalisme. En outre, les apprentissages du charisme commun, de la parenté spirituelle, des valeurs communes ont permis la collaboration effective des membres des trois sociétés dans l'exercice de la mission apostolique.

6. La reconnaissance du charisme dans l'histoire

Un prochain document sur l'incarnation du charisme dans les diverses cultures où existent des unités de vie et de mission de Sainte-Croix fera valoir la diversification des œuvres et des engagements des religieux, lesquelles manifestent l'adaptation de ce charisme et l'élargissement de sa portée et de sa fécondité au cours de l'histoire. Les critères de continuité, d'adaptation et de créativité sont, en effet, parmi les critères de discernement du charisme d'un institut religieux (Ledochowska 1977, 19-20).

Certains diront que bien des religieux ont pratiqué ce charisme sans trop le savoir. Cela ne l'infirmes pas mais confirme, au contraire, qu'il leur est plus naturel qu'ils ne le pensent. Au plan collectif assurément, nous nous reconnaissons dans l'exercice de ce charisme qui est d'œuvrer et de former à un renouveau de la foi capable de régénérer les sociétés afin de préparer au monde des temps meilleurs. « Éducation de la foi » par la catéchèse, la prédication et même la théologie et ses disciplines annexes, « éducation dans la foi » par l'approfondissement des valeurs et du sens chrétiens de la vie humaine, « éducation à la foi » dans l'accompagnement du cheminement vers le croire et vers l'acte de foi, avec des accents différents selon les cultures et les époques : les religieux de Sainte-Croix ont toujours répondu à cet appel, à cette habileté et à cette responsabilité. Ils l'ont fait comme des témoins qui montrent à d'autres le chemin, aidant les gens à identifier les aspirations les plus profondes de leur vie. Ils l'ont fait dans une perspective d'éducation intégrale de la personne, sans rien sacrifier de la transmission des savoirs profanes ni des valeurs humaines pour former de bons citoyens qui soient de bons chrétiens. Les nombreux collèges,

écoles et paroisses l'attestent. L'engagement collectif pour les démunis et les pauvres — tels les orphelinats, les centres de réhabilitation des délinquants ou des enfants de la rue, le soutien des familles, l'accès aux collèges subventionné pour les fils d'ouvriers, l'encadrement des groupes populaires amenant les gens à découvrir leur potentiel comme agents de leur développement, les appuis dans la défense des droits, sans oublier les activités de développement dans les pays du Tiers-Monde — continue de jalonner notre histoire. Et aussi plusieurs projets, reliés à des individus qui furent de véritables initiateurs, ont entraîné le soutien et la collaboration de la communauté.

L'attribut du « renouveau » marque souvent les engagements de Sainte-Croix, soit dit sans prétention. Je relève quelques exemples au Canada. À peine deux mois après leur arrivée de France à Saint-Laurent en 1847, les premiers frères, prêtres et sœurs ouvraient un petit collège, apportant l'instruction aux fils de cultivateurs et d'artisans, et moins de cinq ans plus tard un grand bâtiment fonctionnel y était construit pour la formation en arts et métiers, les études commerciales puis, en 1860, les humanités classiques. Du Collège de Saint-Laurent, des religieux partirent en 1864 ouvrir au Nouveau-Brunswick le Collège de Memramcook pour la sauvegarde et le développement de la culture acadienne, ce collège deviendra l'Université de Moncton, véritable facteur de croissance et de rayonnement des Acadiens. La troupe des Compagnons de Saint-Laurent fut à l'origine du renouveau du théâtre au Québec. La prise en charge, l'animation et l'aumônerie de la Jeunesse Étudiante Catholique a préparé des générations responsables de l'évolution de la société et des leaders francophones de renom. La fondation de Boscoville, centre de rééducation des délinquants aux méthodes inédites, a été le lieu d'apprentissage des premières approches de la psycho-éducation. Je mentionne la fondation de Fides dans l'édition et le réseau des librairies de villes de province, une initiative comblant un vide évident; l'œuvre de guérison physique et spirituelle du Frère André, puis l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, centre de pèlerinage et surtout espace religieux de référence et d'accueil tout à fait adapté à l'anonymat et au néo-nomadisme urbains modernes; le Centre Monchanin, pionnier du dialogue interculturel à Montréal; la fondation récente du Centre Le Pèlerin pour la formation à l'accompagnement spirituel. Je relève d'autres exemples ailleurs: la nouvelle approche missionnaire par les Sainte-Croix canadiens au Pakistan-Oriental qui s'aventuraient dans l'œcuménisme interreligieux, dans les adaptations liturgiques d'éléments culturels autochtones et dans le développement communautaire; les collèges et paroisses en Haïti réputés à

l'avant-garde dans ce pays; le Colégio Santa Cruz, pour la formation d'une élite intellectuelle et de leaders chrétiens responsables de l'évolution du Brésil aux plans politique, social, économique et religieux, reconnus au premier rang de l'État de Sao Paulo; les Centres communautaires des favelas de Jaguaré au Brésil, un modèle en train de s'imposer dans le domaine; le Collège Saint-Georges de Santiago du Chili, fermé durant la dictature du général Pinochet pour ses idées libérales (dites socialistes); l'Université Notre-Dame en Indiana, reconnue pour son leadership. Ces réalisations concrètes et bien d'autres aident à confirmer la reconnaissance de notre charisme. Elles contribuent à l'authentification du charisme de l'institut.

Conclusion

Le contexte a certes changé depuis la fondation de cette congrégation. À l'époque actuelle, le christianisme peut influencer de l'intérieur les sociétés séculières ou les sociétés pluralistes au plan religieux sous les modes de la contribution et du dialogue et non plus sous ceux de la reconquête ou du contrôle. Mais à d'autres égards le contexte de déchristianisation, le climat de crise de la religion, l'avancée de l'indifférence religieuse et de l'agnosticisme, de même que la montée de la violence et de l'injustice, présentent des besoins et des défis semblables à ceux de la période de fondation et appellent des interventions sensées et crédibles.

La Congrégation de Sainte-Croix continue d'exercer son charisme dans les contextes d'aujourd'hui. Ses religieux sont prêts à accompagner les cheminements spirituels, à présenter la foi chrétienne nouvellement, à lui redonner sa crédibilité dans les cultures modernes, à animer les communautés de foi et les petits groupes en prise avec les problèmes existentiels personnels ou l'avenir du monde. Ils sont disposés à rechercher les moyens concrets de régénérer les sociétés, dans la mesure de leur contribution au travail social, au travail humanitaire et à l'éducation. Le charisme de Sainte-Croix demeure très actuel. Ses membres, que le fondateur voulait inventifs, audacieux et prophétiques, ne peuvent ni ne doivent oublier que répondre aux besoins de leur temps, y déceler des signes de l'Esprit, fait partie de ce charisme collectif en vertu duquel ils sont capables de s'adapter aux situations nouvelles et d'y entreprendre du neuf.

Références

- ANONYME (2007), *Le bienheureux Basile Moreau, fondateur des congrégations de Sainte-Croix*, Montréal, Fides.
- BOISVERT, L. (2004), *Le charisme. Un visage évangélique à incarner et à manifester*, Montréal, Bellarmin.
- CATTA, É., CATTA, T. (1950), *Le T.R.P. Basile-Antoine Moreau (1799-1873) et les origines de la Congrégation de Sainte-Croix*, 3 t., Montréal/Paris, Fides.
- CHARRON, A. (2004), « Un cadre de référence théologique pour la vie religieuse en un institut mixte. La vie consacrée », *Reflets*, 182, p. 23-28.
- CHENU, B. (2000), « Le charisme religieux à l'épreuve des laïcs », *La Croix*, 31 janvier.
- CONCILE VATICAN II (1965a), *Lumen Gentium*, dans *Concile œcuménique Vatican II*, Paris, Centurion, p. 11-122.
- (1965b), *Perfectae caritatis*, dans *Concile œcuménique Vatican II*, Paris, Centurion, p. 469-490.
- CONGAR, Y. (1954), *Jalons pour une théologie du laïcat*, Paris, Cerf (Unam Sanctam; 23).
- DELISY, B. (2005), *Vers des « Familles évangéliques ». Le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*, Paris/Montréal, De l'atelier/Novalis.
- DUCHARME, A. (1980), « Identité, renouveau et charisme communautaires », *La vie des communautés religieuses*, 38, p. 146-155.
- FREUND, J. (1976), « Le charisme selon Max Weber », *Social Compass* 23/4, p. 383-396.
- JEAN-PAUL II, (1996), *La vie consacrée. Exhortation apostolique post-synodale sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde* (Vita consecrata), Montréal, Fides.
- LA FONTAINE, Y. (1981), « À la recherche de notre identité », *La vie des communautés religieuses*, 39, p. 143-155 et 174-185.
- LALANDE, G. (1989), *Comme un grand arbre*, Montréal, Fides.
- LEDOCHOWSKA, T. (1977), « À la recherche du charisme d'un institut religieux », *Vie consacrée*, 49, p. 7-23.
- MOREAU, B. (1923), *Sermons*, Montréal, Congrégation de Sainte-Croix/Oratoire Saint-Joseph, 3 t.
- (1942), *Lettres circulaires*, 2 t., Montréal, Fides.

- PAUL VI (1971), *Le renouveau adapté de la vie religieuse. Exhortation apostolique Evangelica testificatio*, Montréal, Fides.
- SÉGUY, J. (1982), « Charisme, sacerdoce, fondation. Autour de L.M. Grignion de Montfort », *Social Compass* 24/1, p. 5-24.
- TALIN, K. (2005), *Survivre à la modernité? Religieuses et religieux dans le monde occidental*, Montréal/Paris, Médiaspaul.
- UNION DES SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX (1994), *Charismes dans l'Église pour le monde. La vie consacrée aujourd'hui. Congrès international, Rome, 22-27 novembre 1993*, Paris/Montréal, Médiaspaul.
- (2000), *Charisme et spiritualité. Actes de la 56^e assemblée générale d'Arricia en novembre 1999*, Rome, Il Calamo.
- VANHOYE, A. (1992), « Charisme », dans R. LATOURELLE et R. FISICHELLA, dir., *Dictionnaire de théologie fondamentale*, Montréal/Paris, Bellarmin/Cerf, p. 145-150.
- WAMBACQ, B. N. (1975), « Le mot "charisme" », *Nouvelle Revue Théologique*, 97, p. 345-355.
- WEBER, M. (1971), *Économie et société*, t. 1, Paris, Plon.

Résumé

L'article traite de l'identification du charisme d'une communauté religieuse, à partir du cas de la Congrégation de Sainte-Croix. La notion de charisme, d'origine biblique, se retrouve en sociologie avec Max Weber et dans la théologie du concile Vatican II qui la fait passer d'un sens individuel à un sens collectif. Force d'inspiration, un charisme est un talent, une aptitude, une habileté, une capacité d'agir. Le charisme d'un institut se compose de trois éléments — une spiritualité, des axes de mission, un projet de vie communautaire —, mais il se définit par la mission d'ensemble reliée à une vision particulière. Un comité international l'a reconnu depuis la fondation de la congrégation, l'a formulé, puis l'a illustré en ses trois composantes. C'est ce travail qui est ici exposé, balisé, discuté, documenté, selon les caractéristiques propres de cet institut de vie consacrée.

Abstract

In this paper, the Congregation of the Holy-Cross is used to illustrate the charisma of a religious community. Originally biblical, the concept of charisma is here understood through Max Weber's sociology and through the theology of the Vatican II Council which gives it a collective, rather than an individualistic meaning. A source of inspiration, charisma is defined as a talent, an aptitude, an ability or a capacity of action. The charisma of a religious community can be broken down into three elements; a spirituality, mission goals, and the desire to live a communitarian life — however, it is eventually defined by a general mission resulting of a particular vision of the world. This has been recognized and illustrated by an international comity that has studied the congregation from its founding days, and their results are precisely what is presented in this paper.